

plupart des pêcheurs de l'Ontario appartiennent à diverses associations locales, dont bon nombre sont à leur tour représentées par le Conseil des pêches commerciales de l'Ontario.

L'Ontario compte approximativement 68,490 milles carrés (177 388 km²) d'eau douce. La pêche d'espèces aussi recherchées que la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel et la truite grise, le doré jaune, l'achigan à petite et à grande bouche, le grand brochet et le maskinongé y est excellente. De plus, la pêche sportive n'est plus uniquement limitée aux eaux libres de glace: les pêcheurs peuvent se procurer divers engins pour la pêche sous glace et louer des motoneiges; dans bien des régions de la province, la saison de pêche de certaines espèces a même été prolongée. L'enquête sur les loisirs en Ontario a révélé que 2.4 millions de résidents de la province âgés de 12 ans et plus ont pêché en 1973.

Les recettes provenant de la vente de permis de pêche sportive étaient de \$5.6 millions en 1975. Le prix et les nombres vendus varient énormément selon le genre de permis. Les résidents canadiens ont acheté 22,637 permis à \$4.00. Les non-résidents ont acheté 467,776 permis de saison à \$10.75 et 165,527 à \$6.00. Les dépenses totales en Ontario relatives à la pêche sportive (résidents et non-résidents) se chiffraient à \$400 millions en 1975. L'aménagement de cette ressource est assuré par un personnel d'agents, de biologistes et de techniciens de la conservation.

L'Ontario administre 14 établissements piscicoles et stations d'élevage, principalement pour la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite grise, la truite moulac, l'achigan à petite et à grande bouche et le maskinongé. Le but fondamental est de produire des espèces d'excellente qualité en vue d'assurer le maintien et le relèvement de la pêche sportive et commerciale. On effectue des études en vue d'améliorer les techniques de transport et de transplantation, y compris l'usage de l'avion et du camion, et d'assurer ainsi un taux supérieur de survie et un revenu plus élevé pour les pêcheurs. En marquant les poissons d'alevinage par l'ablation d'une nageoire, on obtient des renseignements précieux sur la survie des populations transplantées et sur la fortune des pêcheurs. En outre, il existe 150 refuges où les poissons sont protégés pendant le frai. Des programmes de recherche visent à la solution de problèmes précis d'aménagement des pêches dans les Grands Lacs et autres eaux intérieures.

Manitoba. Malgré son caractère continental, le Manitoba est une province très poissonneuse car l'eau douce y est abondante: 40,000 milles carrés (104 000 km²) de lacs et de cours d'eau occupent 16% du territoire provincial.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1976, la pêche commerciale a produit 20.6 millions de livres (9.3 millions de kg) de poisson, soit une augmentation de 4.3% par rapport à 19.7 millions de livres (8.9 millions de kg) l'année précédente. Le montant qu'elle a rapporté aux pêcheurs a augmenté pour passer de \$5.4 millions à \$5.9 millions. Le lac Winnipeg a fourni 8.3 millions de livres ou 3.8 millions de kg (41%), suivi des eaux du nord de la province avec 5.2 millions de livres ou 2.4 millions de kg (25%), du lac Winnipegosis avec 3.0 millions de livres ou 1.4 million de kg (14%), du lac Manitoba avec 2.4 millions de livres ou 1.1 million de kg (8.0%) et des autres lacs du sud avec 1.7 million de livres ou 800 000 kg (8%). Les prises commerciales comprennent normalement 16 espèces ou groupes d'espèces, mais quelques-unes seulement sont prédominantes. En 1975-76, les prises de corégone se sont chiffrées à 5.2 millions de livres (2.4 millions de kg), celles de brochet à 3.4 millions de livres (1.5 million de kg), celles de doré jaune à 4.5 millions de livres (2.0 millions de kg) et celles de doré noir à 3.3 millions de livres (1.5 million de kg). Diverses autres espèces, surtout les meuniers et catostomes ainsi que la carpe, représentaient 4.2 millions de livres (1.9 million de kg). Toutes les prises commerciales sont mises en marché par l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, organisme fédéral de la Couronne, et sont exportées surtout aux États-Unis. L'instrument de pêche le plus utilisé est le filet maillant. Environ 1,980 pêcheurs ont pratiqué la pêche en eau libre et 1,384 ont pêché sous la glace pendant l'hiver.